

Rapport 2022

sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Plateau Picard

Communauté de Communes

Conformément au Code général des collectivités (articles D2224-1 et suivants) modifié par le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, le présent « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés» a pour objet de présenter l'ensemble des aspects techniques et financiers du service d'élimination (collecte et traitement) des déchets ménagers et assimilés.

Sommaire

Introduction	3
Données globales du service	4
L'organisation générale.....	4
L'équipe	5
Les points marquants de l'année	5
Les données techniques.....	6
Les données financières	7
Données par type de collecte	12
Les ordures ménagères résiduelles et assimilées	12
Emballages recyclables et papiers	14
La collecte des déchets verts en porte-à-porte	16
Les déchetteries	17
Les autres activités du service	23
L'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI)	23
La Recyclerie du Plateau Picard.....	23
La promotion du compostage domestique.....	26
Communication, sensibilisation et prévention des déchets	26

Introduction

La Communauté de communes du Plateau Picard est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 52 communes sur un territoire rural où vivent 30 604 habitants (population légale au 1^{er} janvier 2022).

Depuis 1992, la Communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Elle assure directement la collecte et a transféré le traitement au Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO).

Poursuivant l'objectif d'un service de qualité au meilleur coût et dans le respect de l'environnement, la Communauté de communes a très tôt fait le choix du tri et du recyclage. Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'une part importante des déchets produits sur le Plateau Picard est aujourd'hui valorisée.

Ce rapport doit permettre à chacun, élus, administrés et partenaires, d'être informé en toute transparence sur la gestion du service et ses résultats. Ainsi il présente les mesures mises en place par la Communauté de communes ainsi que leurs répercussions.

Données globales du service

L'organisation générale

Les différents systèmes de collectes des déchets ménagers et assimilés

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de communes du Plateau Picard se décline en plusieurs services.

Type de collecte	Mode de collecte	Régie / prestation	Prestataire	Date de début du marché	Durée du marché
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte	Prestation	Gurdebeke	02/05/2021	2 ans
Déchetteries	Apport volontaire	Régie	/	/	/
Collecte des emballages recyclables	Apport volontaire	Prestation	Gurdebeke	01/11/2019	5 ans
Déchets verts	Porte-à-porte	Prestation	Sepur	01/04/2021	5 ans
Objets pour réemploi	Apport volontaire et collecte sur RDV	CCPP	/	/	/

Tableau 1. Les différents modes de collecte des ordures ménagères et assimilées

Les règlements de collecte des déchets

Les modalités de fonctionnement des différents services de collecte des déchets ménagers et assimilés sont reprises dans deux arrêtés : le 18/19 du 1 février 2019 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés et le 03/38 du 2 décembre 2003 relatif à l'utilisation des déchetteries. Ces règlements sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes ou sur simple demande écrite auprès de la Communauté de communes du Plateau Picard.

Le traitement

Si la Communauté de communes assure directement la collecte des ordures ménagères, elle a en revanche délégué la compétence traitement au Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO).

Le SMDO gère le traitement des ordures ménagères résiduelles, le tri des emballages recyclables et la valorisation des matériaux, le compostage des déchets verts collectés en porte-à-porte ainsi que le transport et le traitement des déchets collectés en déchetteries.

L'équipe

La politique communautaire de gestion des déchets ménagers est élaborée par une commission d'élus présidée par Olivier de Beule, Vice-président en charge de l'environnement.

Cette politique est ensuite mise en œuvre par :

- Sandra Cholet : Responsable du service déchets ménagers,
- Ophélie Page, Audrey Dovergne, Joëlle Chaumette et Laura Vincent : chargées d'accueil et/ou assistantes administratives du Pôle environnement
- Elodie Cléaz : chargée de mission tri, prévention et sensibilisation.
- Caroline Febrer : Ambassadrice du tri
- Dyonis Gossuin : chef d'équipe déchetteries et Recyclerie
- Amélie Becquet (à partir de mai), Gregory Cambron, Steve Dejardin, Cédric Devisme (jusqu'en juin), Franck Dieudonnat, Virginie Fernandes (jusqu'en juillet), Adrien Gourmaud (à partir de septembre), Laurent Leroy (à partir de février), Franck Loyer, Marie-Laure Morenviller (jusqu'en janvier), Saint-Ange Robiquet (à partir d'octobre), Rémi Smardzewski, Olivier Tantost et Catherine Weber (à partir de juin): agents de déchetteries-Recyclerie
- Wilfried Déramé : agent en charge du broyage des branchages en déchetterie
- François-Noël Métier : agent d'entretien des points tri

Les points marquants de l'année

Les principaux éléments marquants de l'année sont les suivants :

- La poursuite de l'étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative et la suspension de la mise en œuvre du projet au regard des éléments fournis par l'étude et du contexte peu favorable
- La hausse de 2 points du taux de TEOM pour passer à 15%
- Le recrutement d'une ambassadrice du tri
- La mise en place du tout-venant incinérable en déchetteries
- La mise en œuvre du premier plan chaleur encadrant l'adaptation du service lors des épisodes de fortes chaleurs
- Un turn-over important sur l'équipe de déchetteries-Recyclerie (recrutement et intégration de 5 nouveaux agents)
- Le projet « ma famille s'agrandit avec une poule ! » ayant permis la distribution de poules de réforme aux foyers volontaires durant l'été
- La mise en place d'une ouverture-test du magasin de la Recyclerie le mercredi après-midi
- La réfection du sol de l'atelier de la Recyclerie et son déménagement provisoire

Les données techniques

Quantités collectées

	Quantités collectées	Quantités collectées par habitant	Répartition
Ordures ménagères résiduelles	5 616 t	184 kg	29%
Déchetteries	9 584 t	313 kg	50%
Points tri	2 646 t	86 kg	14%
Déchets verts en porte-à-porte	1 468 t	48 kg	7%
Total	19 314 t	631 kg	100%

Tableau 2. Quantités de déchets collectés par type de collecte et répartition

Évolution

La quantité totale de déchets ménagers collectés sur le Plateau Picard ne présente pas de tendance évolutive claire mais connaît des années hautes et des années basses, principalement sous l'influence des quantités de déchets collectées en déchetteries qui sont plus variables.

L'année 2022 est une année basse en termes de production de déchets, principalement du fait d'une baisse des tonnages collectés en déchetteries et des déchets verts en porte-à-porte.

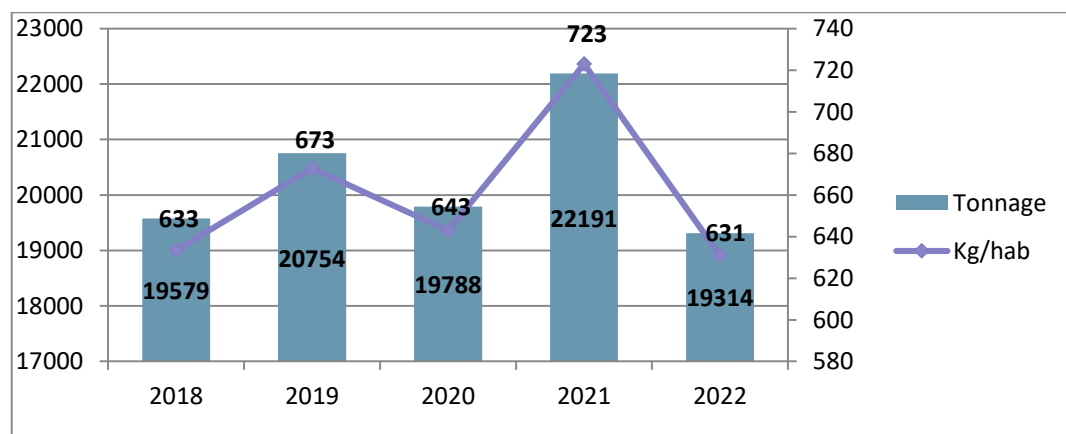


Figure 1. Evolution de la quantité totale de déchets collectés en tonnes et en kg/hab

Le développement des collectes sélectives conjugué à une prise de conscience et un effort de la population ont permis ces dernières années une augmentation significative de la part de matériaux valorisés. Cependant les efforts sont à poursuivre car de nombreux déchets valorisables restent présents dans la poubelle ordinaire et la quantité globale de déchets produits ne baisse pas.

Les données financières

Le fonctionnement

Le bilan de l'année 2022

	Dépenses				Recettes directes	Coût résiduel (dépendances - recettes directes)
	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Traitement (SMDO)	Total		
Ordures ménagères résiduelles	48 259 €	397 834 €	570 056 €	1 016 149 €	0 €	1 016 149 €
Déchetteries	261 108 €	200 935 €	312 997 €	775 040 €	161 908 €	613 132 €
Points tri	119 896 €	222 186 €	0 €	342 082 €	116 004 €	226 078 €
Déchets verts en pàp	29 968 €	172 320 €	45 969€	248 257 €	0 €	248 257 €
Recyclerie	189 392 €	0 €	0 €	189 392 €	68 934 €	120 458 €
Autres versements au SMDO	0 €	0 €	35 104 €	35 104 €	3 016 €	32 088 €
Prévention des déchets	57 265 €	0 €	0 €	57 265 €	6 134 €	51 131 €
TOTAL	705 888 €	993 275 €	964 126 €	2 663 289 €	355 997 €	2 307 292 €

Tableau 3. Dépenses et recettes de fonctionnement en euros

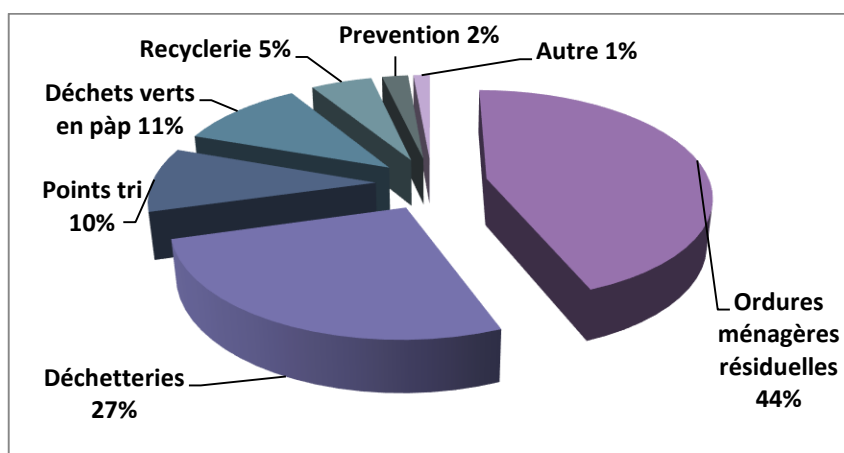


Figure 2. Répartition des coûts résiduels de fonctionnement en %

Malgré une baisse significative des quantités collectées, les ordures ménagères résiduelles, orientées vers l'incinération, continuent de représenter la part la plus importante des coûts de fonctionnement. Elles restent donc l'enjeu principal dans l'objectif de la maîtrise du budget des déchets ménagers, et il est

nécessaire que les gestes de tri et de réduction de la production de déchets deviennent pour chacun un réflexe quotidien.

	Coût résiduel à la tonne	Coût résiduel par habitant
Ordures ménagères résiduelles	181 €	33 €
Déchetteries	64 €	20 €
Points tri	85 €	7 €
Déchets verts en pàp	169 €	8 €
TOTAL	417 €	61 €

Tableau 4. Coût résiduel pour la collectivité des différents modes d'élimination des déchets ménagers

L'évolution du coût de fonctionnement

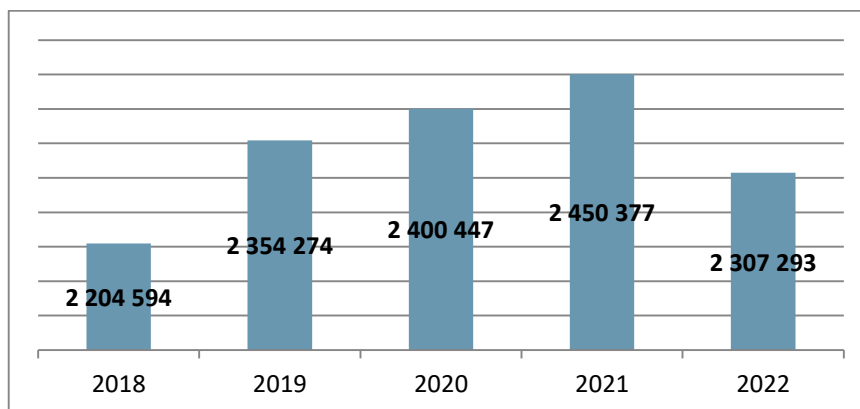


Figure 3. Evolution du coût résiduel de fonctionnement du service en euros

Le coût global de fonctionnement présenté ci-dessus correspond aux dépenses moins les recettes directes (ventes de matériaux, subventions, soutiens etc).

En 2022, le coût global de fonctionnement du service est en baisse par rapport à 2021 (-6%), principalement sous l'effet d'une baisse des coûts de traitement des ordures ménagères et en déchetteries.

Cependant, il reste en hausse sur 5 ans (+4%).

L'investissement

	Dépenses	Recettes	Coût résiduel (dépenses - recettes)
Ordures ménagères résiduelles	11 400 €	2 659 €	8 741 €
Déchetteries	25 890 €	18 399 €	7 491 €
Points tri	6 487 €	3 199 €	3 288 €
Recyclerie	47 019 €	108 €	-108 €
TOTAL	90 796 €	24 365 €	66 432 €

Tableau 5. Dépenses et recettes d'investissement du service en euros

	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Solde	Solde rapporté à l'habitant
2018	81 738 €	10 920 €	70 818 €	2 €
2019	109 100 €	6 080 €	103 020 €	3 €
2020	51 106 €	13 400 €	37 706 €	1 €
2021	191 797 €	20 213 €	171 584 €	6 €
2022	90 796 €	24 365 €	66 432 €	2 €

Tableau 6. Evolution des dépenses et recettes d'investissement du service

Le financement du service

Les dépenses du service sont financées :

- Par des recettes directes : vente de matériaux ou autres produits, soutiens versés par des Eco-organismes, aides à l'emploi et subventions
- Par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères payée avec la taxe foncière par les contribuables. Celle-ci est calculée à partir de la moitié de la valeur locative du bien à laquelle la collectivité applique un taux de 15%. Celui-ci a été augmenté de 2 points en 2022.

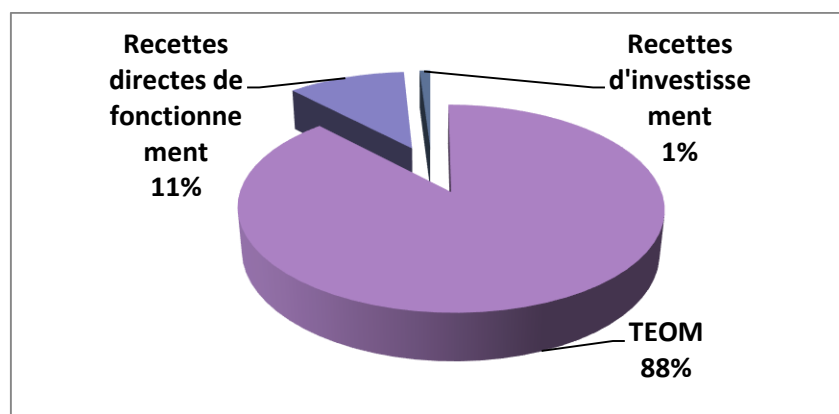


Figure 4. Répartition des sources de financement

	Recettes directes de fonctionnement	Recettes d'investissement	TEOM perçue	Total sources de financement	Couverture des dépenses de fonctionnement par les recettes	Couverture des dépenses totales par les recettes
2018	283 545 €	10 920 €	2 191 527 €	2 485 992 €	100 %	96 %
2019	244 274 €	6 080 €	2 256 523 €	2 506 877 €	96 %	91 %
2020	184 943 €	13 400 €	2 295 360 €	2 493 703 €	97 %	95 %
2021	258 723 €	20 213 €	2 329 122 €	2 608 058 €	96 %	90 %
2022	355 997 €	24 365 €	2 803 210 €	3 183 572 €	120 %	118 %

Tableau 7. Evolution des recettes et du financement du service

En 2022, la TEOM et les recettes directes ont permis de couvrir l'intégralité des dépenses de fonctionnement et d'investissement du service du service grâce à la hausse du montant de TEOM perçu.

Présentation financière selon la méthode standard de l'Ademe¹ (matrice des coûts)

La matrice des coûts est un outil développé par l'Ademe qui permet de calculer les coûts du service public de gestion des déchets selon une méthode standard. Cela permet ensuite de réaliser des statistiques fiables à différentes échelles ou de comparer les données d'une collectivité à l'autre.

Cette méthode, différente du suivi comptable classique, impose notamment de travailler en montants hors-taxe, d'amortir et d'intégrer l'ensemble des investissements ou encore d'intégrer au coût du service une partie des charges générales de la structure.

La matrice des coûts vise à refléter de façon la plus fidèle possible le coût réel de la gestion des déchets en faisant ressortir des coûts ou des recettes pouvant être masqués en comptabilité (ex : tarifs du syndicat de traitement différents du coût réel du service).

	Ordures ménagères résiduelles	Déchetteries	Points tri	Déchets verts	Recyclerie	Autres (gestion du passif et collecte des textiles)	Total
Charges de structure HT	93 549 €	114 557 €	96 647 €	30 221 €	21 281 €	0 €	356 256 €
Communication prévention HT	25 931 €	9 614 €	9 663 €	8 366 €	158 553 €	0 €	212 127 €
Pré-collecte et collecte HT	379 816 €	298 472 €	357 227 €	164 799 €	156 437 €	0 €	1 200 314 €
Transport traitement HT	284 493 €	536 666 €	348 333 €	51 276 €	0 €	5 690 €	1 226 457 €
Total charges HT	783 790 €	959 309 €	811 870 €	254 662 €	179 834 €	5 690 €	2 995 154 €
Recettes	19 542 €	193 461 €	583 855 €	478 €	70 702 €	0 €	868 038 €
Coût aidé HT (dépendances - recettes)	1 187 001 €	765 848 €	228 014 €	254 185 €	109 132 €	5 690 €	2 549 869 €
Coût aidé TTC	1 263 347 €	816 416 €	263 603 €	269 426 €	112 185 €	6 828 €	2 731 805 €
Coût aidé TTC à l'habitant	40 €	26 €	7 €	8 €	4 €	0 €	85 €
Coût aidé TTC à la tonne	42 €	27 €	9 €	9 €	4 €	0 €	91 €

Ainsi cette méthode fait apparaître les coûts et recettes de traitement des déchets par le SMDO qui sont très différents des tarifs appliqués par le syndicat (pas de dépenses de traitement ni de recettes sur le tri, réutilisation des recettes du tri pour réduire le coût de traitement des ordures ménagères, tarification forfaitaire du traitement des déchets verts sans lien avec le coût réel de traitement des déchets de la collectivité...).

¹ ADEME = Agence de la transition écologique. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'environnement, l'énergie et du développement durable.

Données par type de collecte

Les ordures ménagères résiduelles et assimilées

Fonctionnement général

L'organisation de la collecte

La collecte des déchets ménagers résiduels a lieu toute l'année, excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, à raison d'un passage par semaine. Pour la maison de retraite de Domfront et la ville de Saint-Just-en-Chaussée, la densité de population plus importante nécessite une deuxième collecte hebdomadaire.

Elle intègre la collecte des déchets des professionnels si ceux-ci sont physiquement identiques aux déchets ménagers et que leur prise en charge ne présente pas de contraintes particulières.

Les déchets sont collectés par le biais de bacs d'un volume adapté à la taille du foyer fournis par la CCPP.

Composition du foyer	Volume du conteneur
de 1 à 3 habitants	80 litres
4 habitants	120 litres
5 habitants	140 litres
6 à 7 habitants	180 litres
8 habitants et +	240 litres

Tableau 8. Règle de dotation en conteneurs pour les foyers en habitat individuel

Par dérogation, des sacs de 50 litres au logo du Plateau Picard sont fournis lorsque l'utilisation du conteneur n'est pas possible à raison de 2 rouleaux de 26 sacs pour une année pour une personne seule, puis un rouleau de 26 sacs par personne supplémentaire dans le foyer.

Le traitement

Après un passage par le centre de transfert de St Just en Chaussée, les ordures ménagères résiduelles du Plateau Picard sont envoyées au centre de valorisation énergétique de Villers Saint Paul (60).

Quantités collectées

Depuis 2017, année de passage d'ambassadrices du tri pour interpeller et sensibiliser les usagers sur la nécessité de trier les déchets recyclables, la quantité d'ordures ménagères résiduelles était restée stable. En 2022, la production d'ordures ménagères résiduelles a connu une nette baisse (-5%) qui est certainement à mettre en lien avec l'arrivée d'une nouvelle ambassadrice du tri au 1^{er} janvier 2022 ainsi qu'à la conjoncture économique qui a entraîné une moindre production de déchets.

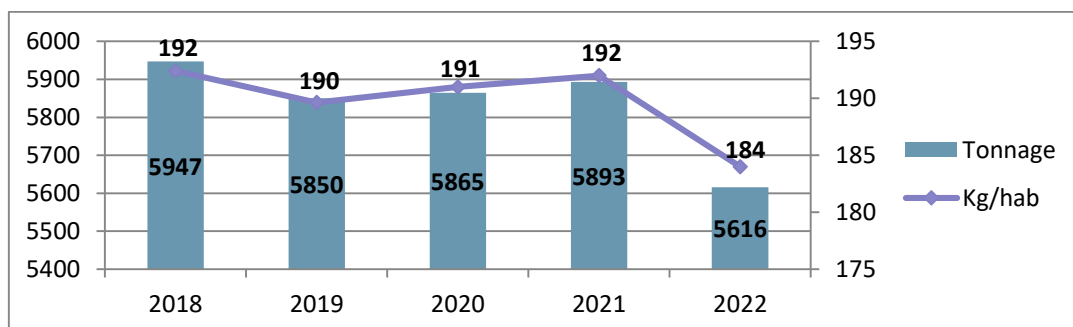


Figure 5. Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

Données financières

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Traitement (SMDO)	Total	Coût à la tonne	Coût par habitant
2018	82 469 €	493 863 €	572 649 €	1 148 980 €	193 €	37 €
2019	14 263 €	505 779 €	554 342 €	1 074 385 €	184 €	35 €
2020	40 555 €	471 708 €	554 365 €	1 066 827 €	182 €	35 €
2021	39 132 €	413 551 €	729 920 €	1 182 603 €	201 €	39 €
2022	48 258 €	397 834 €	570 056 €	1 016 149 €	181 €	33 €

Tableau 9. Evolution du coût de gestion des ordures ménagères résiduelles en € TTC

En 2022, le coût du traitement des ordures ménagères résiduelles a fortement baissé. Cette baisse est principalement due à celle des tarifs du SMDO pour le traitement des ordures ménagères, après une forte hausse en 2021. Le coût de collecte a également baissé.

Les conteneurs enterrés avec contrôle d'accès

La Communauté de communes dispose de 2 sites de collecte des ordures ménagères résiduelles en apport volontaire par le biais de conteneurs enterrés avec contrôle d'accès :

- Un à Maignelay Montigny (implanté en 2013) qui dessert 2 immeubles de 54 logements appartenant à la SA HLM (résidence des Platanes). Il est équipé de 2 conteneurs enterrés de 5 m3 dotés d'un système de contrôle d'accès et de 3 conteneurs enterrés de 4m3 en libre accès pour le tri.
- Un à St Just en Chaussée (implanté en 2016) qui dessert 10 immeubles et 128 logements appartenant à Picardie Habitat (Résidence des Rossignols). Il est équipé de 5 conteneurs ordures ménagères de 5 m3 avec contrôle d'accès et 3 conteneurs de tri en libre accès.

L'accès aux conteneurs de collecte des ordures ménagères est réservé aux habitants des résidences et se fait au moyen de badges. Un logiciel dédié permet de gérer les badges et d'accéder aux informations concernant leur utilisation.

L'objectif du projet est de trouver des solutions adaptées pour favoriser la pratique du tri en habitat collectif.

En 2022 :

83,4 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées par le biais de ces conteneurs enterrés

- La collecte de ces ordures ménagères a représenté un coût de 3 403 €, leur traitement 3 378 € et le coût de maintenance des colonnes et du logiciel 4 604 € soit en tout 11 385 € (137 €/t) hors

Emballages recyclables et papiers

Fonctionnement général

L'organisation de la collecte

Au vu du caractère très rural et de l'étendue de son territoire, l'apport volontaire a été préféré à la collecte en porte-à-porte sur le Plateau Picard. Depuis octobre 2019 et l'extension des consignes de tri pour intégrer l'ensemble des emballages en plastique, les déchets sont collectés en 2 flux :

- Verre (colonnes à plastron vert)
- Emballages en métal, en plastique, carton, briques alimentaires et papiers (colonnes à plastron jaune)

La collecte se fait sur 135 points tri répartis sur l'ensemble du territoire et équipés de 566 colonnes de tri. Chaque point tri standard accueille au minimum 1 colonne verre et 2 colonnes emballages-papier. Chaque année des adaptations sont apportées au réseau en fonction des besoins. En 2022, 1 nouveau point a été créé et 7 nouvelles colonnes ont été implantées sur 4 communes.

En parallèle, un travail est mené pour faciliter la réalisation du tri en apport volontaire pour les entreprises et administrations. 14 structures ont été accompagnées avec fourniture de sacs de pré-collecte et 17 trappes gros producteurs ont été implantées pour faciliter le dépôt des sacs dans les colonnes de tri.

A l'exception du verre, les déchets collectés sont acheminés au centre de tri du SMDO à Villers-Saint-Paul afin d'éliminer les erreurs de tri et de séparer les matériaux, puis expédiés vers différentes usines de recyclage. Le verre est déposé dans une usine de Recyclage à Rozay-Saint-Albin (02).

Quantités collectées

Depuis fin 2019, la collectivité applique des consignes de tri élargies permettant de déposer dans les colonnes de tri l'ensemble des emballages. Depuis cette date, les consignes ont également été simplifiées avec le regroupement de l'ensemble des emballages et des papiers au sein d'un même flux représenté par la couleur jaune. Cette évolution a entraîné une hausse des performances de collecte du tri.

En 2022, les quantités collectées sont en baisse par rapport à 2021 (-7%). Cette baisse, constatée également dans le reste du département, est vraisemblablement à mettre en lien avec le contexte économique.

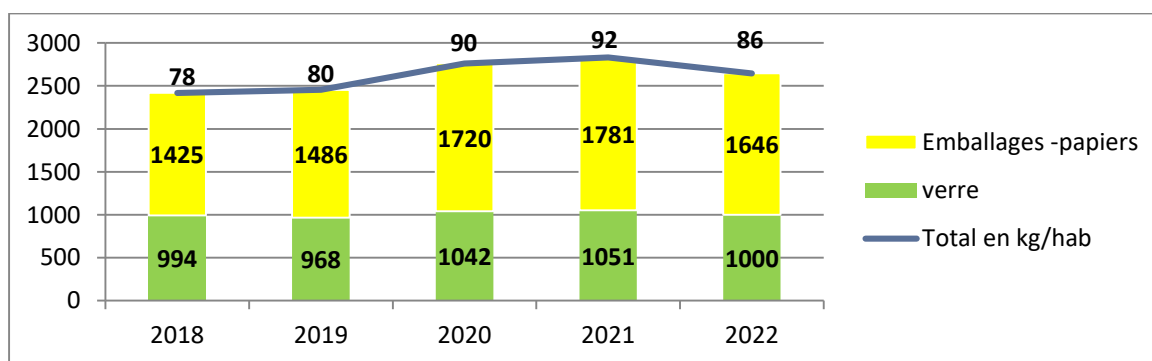


Tableau 10. Evolution des quantités d'emballages recyclables et de papier collectés en tonnes

Données financières

Fonctionnement

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Total
2018	77 562 €	176 078 €	0 €	253 640 €
2019	88 274 €	179 755 €	0 €	268 029 €
2020	105 309 €	223 743 €	0 €	329 052 €
2021	78 367 €	209 359 €	0 €	287 727 €
2022	119 896 €	222 186 €	0 €	342 083 €

Tableau 11. Evolution des dépenses de gestion des déchets recyclables issus des points tri

	Eco-organisme (Citeo)	Vente des matériaux	Autres recettes	Total
2018	31 791 €	29 971 €	5 324 €	67 087 €
2019	31 791 €	28 309 €	3 032 €	63 133 €
2020	21 190 €	29 971 €	1 861 €	53 022 €
2021	18 296 €	21 260 €	1 118 €	40 674 €
2022	34 494 €	28 688 €	52 822 €	116 004 €

Tableau 12. Evolution des recettes issues du tri sélectif dans les points tri

	Coût total	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
2018	186 553 €	77 €	6 €
2019	204 896 €	83 €	7 €
2020	276 030 €	100 €	9 €
2021	247 053 €	87 €	8 €
2022	226 079 €	85 €	7 €

Tableau 13. Evolution du coût de gestion des déchets recyclables issus des points tri

En 2022, le recrutement d'une ambassadrice du tri impacte les dépenses de personnel. Des recettes plus importantes ont été perçues (autres recettes) avec principalement le versement d'une prime de performances par le SMDO pour un montant de 43 051 €.

Investissement

En 2022 le solde de l'investissement est de 3 288 € pour l'amélioration et l'entretien du parc de points tri :

- 1 250 € pour l'achat de colonnes de tri d'occasion auprès de la Communauté de communes du Pays du Clermontois
- 1 680 € pour la réalisation d'une barrière de protection à Mery la Bataille
- 3 557 € pour l'acquisition de mobilier urbain pour la collecte séparative du tri en extérieur
- 3 199 € de recettes dans le cadre du reversement du FCTVA

La collecte des déchets verts en porte-à-porte

Fonctionnement général

Organisation de la collecte

Elle concerne les déchets de jardin tels que tontes, tailles, feuilles ou fleurs, et exclut les déchets de cuisine. Elle a lieu durant la période de forte production végétale.

Le marché de collecte a été confié à l'entreprise Sépur en 2021. Les modalités de ce nouveau marché ont conduit à un allongement de la période de collecte de 6 semaines, passant de 24 à 30 semaines de collecte par rapport au précédent. Ainsi celle-ci a eu lieu de début avril à fin octobre sans interruption, alors que lors du précédent marché elle était réalisée de mi-avril à fin octobre avec une interruption en août.

Les usagers présentent leurs déchets verts dans des sacs transparents réutilisables fournis gratuitement par la collectivité et au logo de celle-ci. La collecte est limitée à 5 sacs par foyer et par passage.

Traitement

Les déchets verts sont traités sur une plate-forme de compostage de la société Compost-Oise à Monchy-Humières.

Quantités collectées

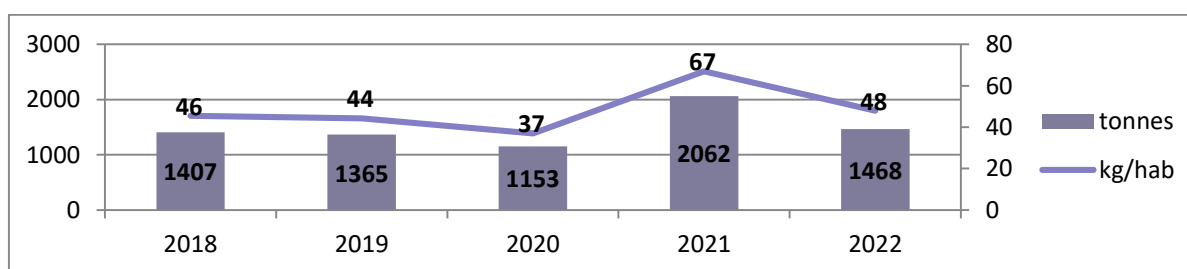


Figure 6. Evolution des quantités de déchets verts collectés en porte-à-porte

La quantité de déchets verts collectés en porte-à-porte varie d'une année sur l'autre en fonction des conditions météorologiques. 2022 a été une année moyenne en matière de production de déchets verts.

Données financières

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestations de traitement	Coût total	Coût à la tonne	Coût/habitant
2018	15 038 €	120 076 €	0 €	135 115 €	96 €	4 €
2019	1507 €	123 232 €	43 433 €	168 171 €	123 €	5 €
2020	15 667 €	109 632 €	40 952 €	166 251 €	144 €	5 €
2021	2 892 €	125 936 €	40 952 €	169 781 €	82 €	6 €
2022	29 968 €	172 320 €	45 969 €	248 257 €	169 €	8 €

Tableau 14. Evolution du coût de la gestion des déchets verts collectés en porte-à-porte

En 2022 le coût des déchets verts en porte-à-porte est en forte hausse. Celle-ci est principalement due à la hausse du coût de collecte imputable à 2 facteurs : une facturation du service sur 12 mois en 2022 (en 2021 le marché était entré en fonction en cours d'année) et une hausse due aux formules de révisions de prix.

Les dépenses de fonctionnement varient en raison de l'acquisition de sacs de collecte une année sur deux. S'y ajoute en 2022 l'imputation d'une partie des charges de personnel transversales du service (administratif).

Les déchetteries

Fonctionnement général

L'organisation de la collecte

Les habitants du Plateau Picard disposent de 4 déchetteries à St Just en Chaussée, Maignelay Montigny, La Neuville Roy et Bulles, pour se débarrasser des déchets encombrants ou dangereux non pris en charge par les autres collectes.

Les habitants des communes de Gannes, Quinquempoix et Wavignies bénéficient également d'un accès à la déchetterie d'Ansauvillers par le biais d'une convention avec le SMDO.

Le traitement

Les matériaux collectés en déchetterie connaissent diverses destinations :

- Le tout-venant est envoyé en centre d'enfouissement
- Le tout-venant incinérable est envoyé en unité de valorisation énergétique
- Les déchets dangereux sont collectés et traités par une société spécialisée
- Les déchets verts sont envoyés en plate-forme de compostage
- Le bois est utilisé pour la production d'aggloméré et de combustible
- Les gravats sont stockés dans un site de stockage de la Communauté de communes avant d'être concassés et réutilisés
- Les métaux, les pneus, le carton, les déchets d'équipement électriques et électroniques, les piles et batteries, les lampes et néons, le mobilier sont envoyés vers les filières de recyclage correspondantes.

Données techniques

La fréquentation

Depuis leur ouverture, les déchetteries de la Communauté de Communes ont connu un développement progressif et soutenu de leur fréquentation. Depuis 2013 la fréquentation annuelle enregistrée en déchetterie oscille entre 81 000 et 87 000 visites annuelles.

2022 a été une année de faible fréquentation avec un peu plus de 73 000 visites enregistrées.

Depuis 2015, les usagers sont équipés de badges pour accéder aux déchetteries.

	Fréquentation annuelle	Evolution de la fréquentation / à 2021 en %	Volume annuel d'ouverture en heures	Fréquentation moyenne par heure
Maignelay-Montigny	25 293	-12%	1 500 h	17
Saint-Just-en Chaussée	29 148	-5%	1 468 h	20
Bulles	6 425	1%	701 h	9
La Neuville-Roy	12 370	-14%	1041 h	12
Total Plateau Picard	73 236	-12%	4572 h	16

Tableau 15. Fréquentation des déchetteries en nombre de visites

Les quantités collectées

	2018	2019	2020	2021	2022
Maignelay-Montigny	3 294 t	3 633 t	3 494 t	3 751 t	3 063 t
Saint-Just-en Chaussée	3 789 t	4 252 t	4 011 t	4 529 t	3 713 t
Bulles	753 t	799 t	709 t	778 t	770 t
La Neuville-Roy	1 565 t	1 833 t	1 396 t	1 771 t	1 399 t
Ansauvillers	405 t	568 t	397 t	655 t	644 t

Tableau 16. Evolution des quantités collectées par déchetterie

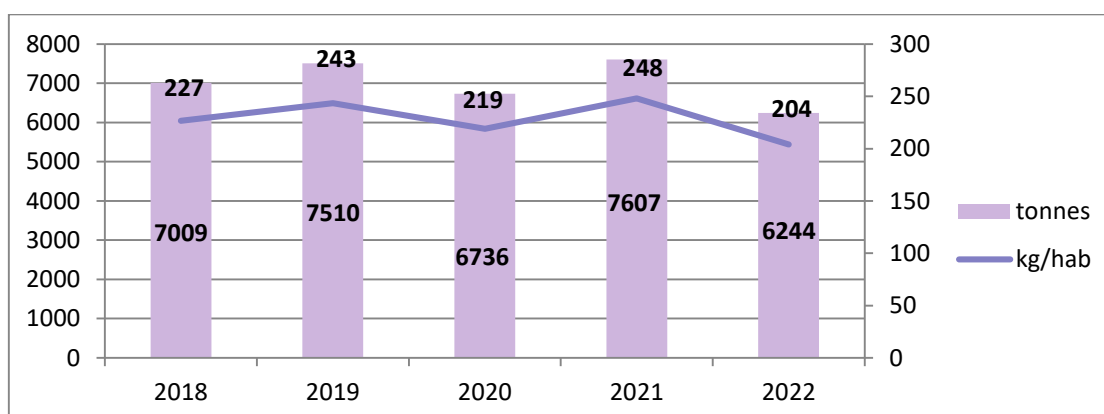


Figure 7. Evolution des quantités collectées en déchetterie hors gravats

L'année 2022 a enregistré un tonnage global collecté en déchetteries relativement faible et en nette baisse par rapport au tonnage record de 2021 (-17%). La baisse du tonnage a été très nette sur tous les principaux

flux collectés en déchetteries : gravats, déchets verts, bois et tout venant. Cela correspond à un retour à la normale après une année record (gravats, déchets verts et bois) et à une amélioration du tri pour le flux tout venant.

	Maignelay-Montigny	St-Just-en-Chaussée	Bulles	La Neuville-Roy	Ansauvillers	Total	Proportion du total (%)
Tout venant enfouissable	422 t	451 t	113 t	193 t	149 t	1 328 t	14 %
Tout venant incinérable	124 t	128 t	46 t	54 t	43 t	395 t	4 %
Gravats	1 114 t	1 314 t	227 t	485 t	204 t	3 344 t	35 %
Déchets verts	590 t	863 t	217 t	296 t	127 t	2 093 t	22 %
Bois	189 t	204 t	50 t	110 t	15 t	568 t	6 %
Ferrailles	89 t	91 t	16 t	49 t	14 t	259 t	3 %
Cartons	108 t	131 t	21 t	41 t	12 t	312 t	3 %
DEA*	270 t	358 t	53 t	103 t	59 t	841 t	9 %
DEEE	108 t	126 t	19 t	49 t	17 t	319 t	3 %
Huiles	5 t	5 t	0 t	3 t	Non collecté	13 t	0 %
Batteries	2 t	2 t	0 t	1 t		4 t	0 %
Pneus	8 t	11 t	Non collecté	Non collecté		19 t	0 %
DDM**	34 t	29 t	8 t	16 t	4 t	91 t	1 %
Piles	0.5 t	0.5 t	Non collecté	0.3 t	Non collecté	1 t	0 %
Total	3 063 t	3 713 t	770 t	1 399 t	644 t	9 588 t	100 %

Tableau 17. Quantités collectées par matériau et par déchetterie

* Déchets d'éléments d'ameublement (mobilier) - ** Déchets dangereux

Données financières

Fonctionnement

	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Traitement et déchets dangereux	Total
St-Just-en Chaussée	88 222 €	52 805 €	115 096 €	256 123 €
Maignelay-Montigny	103 671 €	45 641 €	102 949 €	252 262 €
Bulles	21 936 €	33 873 €	28 184 €	83 993 €
La Neuville -Roy	35 235 €	57 819 €	50 288 €	143 342 €
Autre	12 045 €	10 796 €	16 480 €	39 321 €
TOTAL	261 108 €	200 935 €	312 997 €	775 040 €

Tableau 18. Répartition des dépenses de fonctionnement des déchetteries

	Vente des matériaux	Artisans	Soutiens Eco-organismes	Autres recettes	Total
Saint-Just-en Chaussée	30 072 €	676 €	21 847 €	8 479 €	61 074 €
Maignelay-Montigny	30 217 €	1 467 €	18 636 €	8 301 €	58 621 €
Bulles	5 389 €	-	4 788 €	2 446 €	12 623 €
La Neuville -Roy	15 650 €	-	10 347 €	3 593 €	29 590 €
TOTAL	81 328 €	2 143 €	55 618 €	22 819 €	161 908 €

Tableau 19. Répartition des recettes de fonctionnement par déchetterie

	Personnel et fonctionnement	Collecte	Traitement et déchets dangereux	Recettes	Coût total	Coût par tonne	Coût par habitant
2018	174 299 €	225 233 €	314 543 €	157 466 €	556 609 €	58 €	18 €
2019	173 048 €	292 839 €	388 864 €	126 501 €	728 069 €	66 €	24 €
2020	200 932 €	215 907 €	378 520 €	94 766 €	700 593 €	70 €	23 €
2021	231 914 €	237 575 €	373 576 €	171 436 €	671 630 €	54 €	22 €
2022	261 108 €	200 935 €	312 997 €	161 908 €	613 132 €	64 €	20 €

Tableau 20. Evolution du coût de fonctionnement des déchetteries

En 2022, la baisse du coût de fonctionnement des déchetteries observée depuis 2019 s'est poursuivie de façon importante (-9%). Celle-ci est à mettre en lien avec la baisse des tonnages collectés (-17%), notamment sur le tout-venant qui est le flux dont le traitement est le plus coûteux. La mise en place du

tout-venant incinérable à partir de septembre a également contribué de façon limitée à la réduction de coût de traitement.

Investissement

En 2022, 25 890 € d'investissements ont été réalisés en déchetteries pour l'achat de 2 souffleurs, le remplacement des bornes de pesées des pont-bascule et l'acquisition d'un nouveau PDA pour le contrôle d'accès.

Les autres activités du service

L'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI)

Le fonctionnement du site

La Communauté de communes dispose d'un site destiné au stockage des gravats, situé sur la commune de Maignelay Montigny. Les gravats collectés en déchetterie y sont stockés de façon temporaire avant concassage et réutilisation. Un réaménagement du site suite à son exploitation est prévu.

En 2022, 345 apports y ont été effectués représentant un total de 3 140 tonnes.

L'opération de concassage

En 2013, 2016 et 2021 ont eu lieu des opérations de concassage afin de pouvoir continuer à utiliser ce site de stockage qui présente l'intérêt de la proximité et d'un coût réduit pour la collectivité.

Les matériaux amenés au cours des années précédentes ont été extraits et passés dans un concasseur afin de séparer les terres et de produire un matériau réutilisable et calibré (calibre 40/80 et 0/40). Les produits générés ont ensuite été vendus à des communes ou des entreprises pour servir à l'entretien de chemins communaux par exemple.

En 2021, l'opération de concassage a représenté une dépense de 59 388 € et une recette de 4 371 € soit un solde de 55 017 €. En 2022, 11 553 € de recettes supplémentaires ont été réalisées, portant le bilan de l'opération de concassage à un total de 43 464 €.

La Recyclerie du Plateau Picard

Fonctionnement général

La Recyclerie est un service de proximité à vocation sociale par l'activité professionnelle générée et la revente d'objets à bas prix ; et environnementale par son action de réduction des déchets et de promotion du réemploi.

Elle assure les activités de :

- Collecte des encombrants et objets d'occasion réutilisables en déchetterie ou à domicile sur RDV
- Nettoyage et remise en état des objets collectés
- Vente chaque samedi. En 2022 a été engagé le test d'une ouverture supplémentaire le mercredi après-midi à partir de mi-novembre.

Pour réaliser ses missions la Recyclerie dispose :

- D'un camion de 20 m3 avec hayon permettant la collecte des objets à domicile et en déchetteries
- D'un atelier situé à St Just en Chaussée
- D'un magasin situé à St Just en Chaussée

La Recyclerie dispose d'une page Facebook sur laquelle sont présentées chaque semaine des photos des nouveaux objets mis en vente, et réalise plusieurs fois dans l'année des ventes thématiques spéciales.

En 2022, le fonctionnement de la Recyclerie a été fortement impacté par le déménagement de l'atelier pour la réfection de la dalle dans des locaux temporaires à St Just en Chaussée qui ont généré une surcharge de travail pour les agents et allongé les temps de déplacement, mais ont aussi offert l'opportunité d'un espace de stockage plus important.

Données techniques

L'activité générale

	Nombre de RDV de collecte à domicile	Nombre de jours d'ouverture du magasin
2018	409	47
2019	435	47
2020	250	29
2021	341	36
2022	343	49,5

Tableau 21. Indicateurs d'activités de la Recyclerie

Le magasin

	Nombre d'objets vendus	Chiffre d'affaire	Proportion du CA total
Electroménager	742	4 280 €	6 %
Mobilier	1 667	19 480 €	28 %
Décoration	12 486	19 072 €	27 %
Vaisselle	10 938	6 850 €	10 %
Textiles	3 676	5 140 €	8 %

Culture	6 713	3 203 €	5 %
Vélos, loisirs, bricolage	1 230	4 222 €	6 %
Jouets, puériculture	3 196	6 155 €	9 %
Autres (livraisons)	30	608 €	1 %
Total	40 691	68 934 €	100 %

Tableau 22. Objets vendus et chiffre d'affaires du magasin par famille d'objets

Données financières

Fonctionnement

	Personnel	Véhicules	Frais de fonctionnement	Total
2018	153 652 €	3 347 €	16 493 €	173 492 €
2019	160 848 €	2 795 €	20 552 €	184 195 €
2020	149 160 €	2 349 €	18 539 €	170 049 €
2021	141 537 €	2 030 €	21 863 €	165 429 €
2022	165 731 €	5 138 €	18 523 €	189 392 €

Tableau 23. Evolution et répartition des dépenses de fonctionnement de la Recyclerie

	Ventes	Contrats aidés	Autres	Total
2018	52 870 €	6 122 €	0 €	58 992 €
2019	54 344 €	0 €	296 €	54 640 €
2020	34 546 €	0 €	0 €	34 546 €
2021	40 843 €	0 €	0 €	40 843 €
2022	68 934 €	0 €	0 €	68 934 €

Tableau 24. Evolution et répartition des recettes de fonctionnement de la Recyclerie

	Coût total recettes déduites	Coût total par habitant
2018	114 500 €	4 €
2019	129 555 €	4 €
2020	135 503 €	4 €
2021	124 586 €	4 €
2022	120 458 €	4 €

Tableau 25. Evolution du coût de fonctionnement de la Recyclerie

En 2022, malgré les perturbations engendrées par les travaux de l'atelier et son déménagement provisoire, ainsi que par un turn-over important, la Recyclerie a enregistré une nette progression du chiffre d'affaires du magasin : +27% par rapport à 2019, la meilleure année de la structure en terme de chiffre d'affaires depuis son intégration au sein de la CCPP. Cette progression est due au travail d'optimisation du réemploi et des moyens disponibles mené par l'équipe de la Recyclerie.

Investissement

En 2022, 47 019 € de dépenses d'investissement ont été réalisées dont :

- 39 209 € pour la réfection de la dalle de l'atelier,
- 7 810 € pour la réalisation d'un atelier fermé pour la réparation des cycles.

La promotion du compostage domestique

Depuis 2006, la Communauté de communes offre à ses habitants la possibilité d'acquérir des composteurs à prix réduits. Elle propose 4 modèles de composteurs (bois et plastique, 400 et 600 litres, au tarif de 15 € pour les composteurs de 400l et 18 € pour les composteurs de 600l).

	Bois 400 l	Bois 600l	Plastique 400l	Plastique 600l	Total
2018	25	49	23	49	146
2019	36	90	32	41	199
2020	34	59	22	43	158
2021	36	66	21	39	162
2022	37	64	37	42	180

Tableau 26. Evolution du nombre de composteurs distribués

Données financières

- 232 composteurs et bio-seaux ont été achetés pour un montant total de 17 916 €.
- 180 composteurs ont été distribués pour un montant de 3 018 €.

Communication, sensibilisation et prévention des déchets

Les actions de sensibilisation

Les interventions en milieu scolaire

Au cours de l'année scolaire 2021-22, 33 classes ont bénéficié d'une sensibilisation, représentant 37 interventions pédagogiques, pour un total de 743 enfants sensibilisés. Ces interventions ont été réalisées par les animateurs de deux associations d'éducation à l'environnement : CORRELATION (11 animations) et le CPIE des Pays de l'Oise (26 animations). Elles ont porté sur le compostage et, pour l'essentiel, sur le tri et le recyclage (l'accent étant mis sur l'extension des consignes de tri opérées fin 2019, mais pas encore présentée aux classes suite au contexte sanitaire des années 2020 et 2021).

La Communauté de communes du Plateau Picard a par ailleurs été sollicitée par le lycée agricole d'Airion pour réaliser une intervention dans une classe de seconde pour sensibiliser 16 élèves à une gestion des déchets respectueuse de l'environnement.

Autres actions de sensibilisation

Avec un contexte sanitaire plus favorable aux festivités, la Communauté de communes a repris son accompagnement des organisateurs de manifestations. En 2022, elle a ainsi sensibilisé, conseillé et doté en équipements de précollecte (sacs et bacs en prêt) douze d'entre eux parmi lesquels les Vadrouilleurs de Wavignies (participant à l'opération Hauts de France propres), l'association pour le Rallye Raid Sportif du Plateau Picard, la Remise pour l'impossible festival de Ferrières, les Celebration Days Record pour leur festival à Cernoy, ou encore la mairie de Saint-Rémy-en-l'Eau pour sa fête de la musique. Des affiches de tri relayant les nouvelles consignes de tri, ainsi que des mémos pour les équipes bénévoles en charge des déchets, ont également été fournis.

Par ailleurs, en juin 2022, une visite du centre de valorisation et de tri des déchets de Villers Saint Paul a été organisée pour les élus du Plateau Picard.

L'ambassadrice du tri du Plateau Picard

Le recrutement d'un agent chargé de vérifier le bon déroulement des collectes (des ordures ménagères principalement) et de sensibiliser les usagers aux bons gestes de tri a été un élément marquant en 2022.

Grâce à sa présence quotidienne sur le terrain, des contrôles réguliers de la conformité des poubelles avec le règlement de collecte ont été réalisés. Les anomalies constatées (présence de déchets non autorisés comme des emballages destinés au tri, ou sacs supplémentaires) ont été signalées aux personnes concernées par une « cravate », c'est-à-dire un support cartonné, accroché à leur poubelle indiquant le problème relevé par l'ambassadrice du tri et la solution à apporter. L'ensemble des communes du Plateau Picard ont été concernées par ces contrôles durant le second semestre 2022. 1 110 cravates ont été déposées pour 7 900 bacs vérifiés.

En parallèle de cette mission, des actions de communication orale de proximité ont été réalisées par l'ambassadrice du tri. 220 personnes ont bénéficié de ses recommandations pour mieux trier lors de l'animation d'un stand d'information (Welcome to the com', Rendez-vous du Terroir, Village Estival à Ravenel) ou d'une opération de sensibilisation en porte à porte dans une résidence de 80 logements à Saint-Just-en-Chaussée).

En tout, les actions de sensibilisation organisées en 2022 par le Plateau Picard ont permis de toucher environ 1300 personnes (hors opération « cravates »).

La communication

En dehors des projets et opérations spécifiques, la Communauté de communes communique sur la thématique de la gestion des déchets via son journal le « Plateau Picard Infos ». Les principaux sujets abordés en 2022 ont été la collecte des sapins de Noël, la formation « Eco-jardiniers » en vue du recrutement de nouveaux bénévoles, la présentation des missions de l'ambassadrice du tri, le tri du verre, l'opération de « cravatage » des poubelles ménagères et l'arrivée d'un nouveau flux en déchetterie : le tout-venant incinérable.

La communication passe également par l'actualisation et l'alimentation régulière du site Internet, ainsi que par la publication d'informations « déchets » sur la page Facebook du Plateau Picard (67 en 2022, soit une augmentation de près de 40% par rapport à 2021). Le rythme de ces publications a triplé en deux ans et rend compte d'un investissement plus important du service dans la communication numérique. Les informations diffusées sont de trois ordres : une information sur les gestes de tri et de réduction des déchets (et leurs avantages), l'actualité du service, et le rappel des outils mis à disposition des habitants pour la gestion de leur déchets (composteurs, stop-pub, guide du tri, etc.).

Les actions de prévention des déchets

Le principe

La prévention des déchets désigne l'ensemble des actions menées avant même l'apparition du déchet et visant à réduire la quantité et la nocivité de celui-ci. Par exemple acheter moins emballé ou donner des objets dont on n'a plus besoin plutôt que de les jeter sont des gestes de prévention des déchets.

Les actions menées

Les principales actions menées en 2022 ont été :

- L'opération « Ma famille s'agrandit avec une poule » visant à sensibiliser à la réduction des biodéchets via l'alimentation animale. A l'occasion du renouvellement du cheptel d'un poulailler local (Méry-la-Bataille) la communauté de commune a donné l'opportunité à des familles du Plateau Picard d'adopter, sans frais, 1 à 3 poules de réforme. Les adoptions, encadrées par un contrat garantissant le bien-être des animaux, ont été plébiscitées par les familles puisque 175 ont été au bout de leur démarche de recueil et 497 poules ont trouvé un nouveau foyer.
- La formation de 15 nouveaux Eco-jardiniers entre janvier et mars 2022, portant à 29 le nombre d'habitants bénévoles relayant de manière active le message de la collectivité en matière de compostage (animation d'un stand, participation aux journées de distribution de compost, témoignages, etc.)
- La sensibilisation du grand public à travers :
 - o La mise à disposition de 20 T de compost dans les déchetteries de Saint-Just-en-Chaussée et de Maignelay-Montigny (2 avril et 8 octobre),
 - o L'animation d'un stand d'information sur le compostage à l'occasion de la Fête de la Fleur (Lieuwillers), des distributions de compost en déchetterie, de la remise des poules de réforme, ainsi que de la réalisation de trois ateliers « compost »,
 - o L'animation d'un atelier sur la réduction des déchets lors des fêtes de fin d'année (Bulles) et d'un stand sur le même thème à l'occasion du Rendez-vous du terroir de décembre (Saint-Just-en-Chaussée),
 - o L'animation d'un stand sur le gaspillage alimentaire au CCAS de Saint-Just-en-Chaussée un jour d'ouverture de son épicerie solidaire,
 - o L'organisation d'ateliers proposés par le CPIE des Pays de l'Oise dans le cadre de son programme La Fabrique des Alternatives visant à accompagner le passage à l'action en faveur de la transition écologique. 5 ateliers ont été proposés : l'alimentation durable, les produits ménagers, et la fabrication de produits cosmétiques (Saint-Just-en-Chaussée), les abris à insectes et le potager agroécologique (Maignelay-Montigny), la rivière et sa préservation (Bulles).

Par ailleurs, la Communauté de communes a :

- Collecté les invendus des brocantes de Lieuvillers, Gannes, Le Plessier-sur-Bulles et Fournival,
- Mis en place un composteur à l'école maternelle de Cressonsacq et formé trois référents (deux enseignants et un élu),
- Assuré le réapprovisionnement de la soixantaine de points de diffusion de l'autocollant Stop-pub du Plateau Picard (mairies, médiathèques et bibliothèques, commerces de proximité).

Les aspects financiers

	Personnel	Autres dépenses de fonctionnement	Total	Coût par habitant
2018	22 054 €	14 149 €	36 203 €	1 €
2019	10 822 €	13 740 €	24 562 €	1 €
2020	16 164 €	950 €	17 114 €	1 €
2021	16 066 €	2 722 €	18 788 €	1 €
2022	22 757 €	16 592 €	39 349 €	1 €

Tableau 27. Bilan financier de la mise en œuvre du programme local de prévention des déchets

Rapport annuel sur le prix et
la qualité du service
d'élimination des déchets
ménagères (2022)

Rédaction & infographie
*Communauté de Communes du
Plateau Picard*

Impression
Par nos soins

